

<i>Nombre de membres au Conseil métropolitain : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 74 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 11 Absent(s) excusé(s) : 19 Absent(s) : 16</i>
--	---	--

Date de convocation : 21 janvier 2020

Vote(s) pour : 84  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 1

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

### Séance du Lundi 27 janvier 2020,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-01-27-CC-7 :

**Schéma de l'Offre Economique : Approbation du projet et de la feuille de route opérationnelle 2019-2021.**

Rapporteur : Monsieur Henri HASSER

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil du 28 octobre 2002 portant sur les conditions financières et patrimoniales du transfert des zones d'activité,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

VU la délibération du Conseil de Communauté du 12 décembre 2016 portant renforcement de l'intégration communautaire : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire,

CONSIDERANT les ambitions de Metz Métropole relative au Schéma de l'Offre Economique :

- Améliorer la qualité de vie et le cadre de travail sur les sites économiques,
- Développer l'animation, les synergies et les services sur les sites économiques,
- Renforcer la diversité des sites pour favoriser l'ancrage des entreprises sur le territoire,
- Améliorer la connaissance des sites économiques et des entreprises,
- Favoriser l'optimisation foncière et la régénération du bâti,

CONSIDERANT l'intérêt de construire une stratégie de développement des ZAE,

CONSIDERANT la nécessité d'établir une feuille de route opérationnelle 2019-2021 afin de définir le cadre et les modalités d'intervention de la Métropole pour renforcer la contribution des sites d'activité dans la réussite de sa stratégie de développement économique,

APPROUVE le Schéma de l'Offre Economique et ses trois chapitres joints à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager les études et travaux mentionnés sous réserve du vote des budgets 2020 et 2021 dans la limite des crédits qui y seront inscrits,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à conduire toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme  
Metz, le 28 janvier 2020  
Pour le Président et par délégation  
La Directrice Générale des Services

  
Barbara FALK



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20200127-01-2020-DB7-DE

**Numéro de l'acte :** 01-2020-DB7  
**Date de décision :** lundi 27 janvier 2020  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Schéma de l'Offre Economique : Approbation du projet et de la feuille de route opérationnelle 2019-2021  
**Classification :** 8.4 - Aménagement du territoire  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 03/02/2020  
**Numéro AR :** 057-200039865-20200127-01-2020-DB7-DE  
**Document principal :** 99\_DE-7.pdf

**Pièces jointes :**

99\_DE-7 ANNEXE.pdf

**Historique :**

03/02/20 08:41	En cours de création	
03/02/20 08:42	En préparation	Catherine DELLES
03/02/20 09:35	Reçu	Catherine DELLES
03/02/20 09:36	En cours de transmission	
03/02/20 09:36	Transmis en Préfecture	
03/02/20 09:40	Accusé de réception reçu	